

Référence complète base Initiatives

Document n° 1 / 1



[Retour à la liste des résultats](#)

Continent : ASIE

Région : ASIE DU SUD EST CONTINENTALE

Pays : CAMBODGE

N° Initiative : 311000029

Initiative nouvelle : NON

Initiative pluriannuelle : NON

Publication intranet : OUI

Type de soutien : INITIATIVE

Partenaire : ADHOC [Consulter la fiche partenaire](#)

Intitulé de l'initiative : COMBATTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS, ET LA DISCRIMINATION DES VICTIMES

Contexte :

ADHOC a été créée en 1991 pour venir en aide aux victimes d'atteintes aux droits de l'homme et pour amener les coupables à faire face à la justice. ADHOC est la première et la plus importante structure cambodgienne de défense des droits de l'homme. Sur les 4 dernières années, les équipes d'ADHOC ont défendu plus de 8000 victimes. L'association a été pionnière dans la défense des droits politiques et civils des personnes ainsi que des droits sociaux, économiques et culturels et la lutte contre la violation des droits de l'homme (trafic d'êtres humains, droits des minorités ethniques, etc). ADHOC a aussi participé à la mise en place du tribunal international pour juger les chefs des khmers rouges. L'un des atouts d'ADHOC est sa proximité avec les populations grâce à un réseau de bureaux locaux (dans toutes les provinces) et de volontaires répartis dans chaque district (352 personnes au total). Grâce notamment au soutien du CCFD, ADHOC apporte des formations régulières à ces volontaires qui assurent ensuite le rôle de relais locaux auprès des victimes ainsi qu'aux membres du bureau central pour qu'ils finissent des études supérieures en droit (10 membres de ADHOC ont ainsi obtenu leur maîtrise de droit). Dès 1995, ADHOC a accordé une attention particulière à la violence contre les femmes et les enfants et depuis 2002 le CCFD apporte son soutien à un projet permettant la sensibilisation des populations (hommes et femmes) dans un but de prévention et d'appui aux victimes. Depuis 2009, ADHOC prend particulièrement en compte la réintégration des femmes dans leurs communautés. Pour cela les analyses des communautés et les formations à destination des hommes ont été renforcées. Les cas de viols sont malheureusement en augmentation constante dus notamment aux migrations professionnelles des jeunes femmes et à l'impunité des auteurs des crimes. Le travail de prévention d'ADHOC est plus que jamais d'actualité au Cambodge.

Bénéficiaires :

- Environ 1000 victimes seront accueillies et soutenues par ADHOC dans 23 provinces/villes. Un accent tout particulier est mis sur la lutte contre la discrimination dont ces victimes font l'objet et leur réintégration dans la société. Ainsi, 9000 personnes bénéficieront de formations sur la prévention des discriminations.
- Les 36 000 bénéficiaires indirects sont les familles des victimes ainsi que leurs communautés qui apprennent et acquièrent une connaissance approfondie des droits des femmes, de l'égalité hommes-femmes, des différentes formes de violence et des moyens de lutter contre les violations.

Objectifs :

L'objectif global du projet est de combattre la violence faite aux femmes et aux enfants et de les protéger contre toutes les formes de discrimination, dans toutes les provinces du Cambodge.

- Les objectifs spécifiques sont les suivants: -Sensibiliser les Cambodgiens aux droits des femmes et des enfants et aux risques qu'ils encourent ; -Assister les victimes dans leur quête de justice et de réparation ; -Aider les victimes à réintégrer la société et à lutter contre toute forme de discrimination.

Résultats attendus :

A court terme : - Des enquêtes sont menées sur les violations des droits des femmes et des enfants.

- Les victimes sont soutenues pour inciter les autorités à agir et à engager des poursuites contre les coupables.
- Les victimes de violence sexiste et sexuelle sont aidées à réintégrer leurs communautés.
- Les personnes à risque sont sensibilisées aux risques de l'émigration.

A moyen terme : - Les citoyens dont les droits sont bafoués (les victimes) sont soutenus dans leur quête de justice - Les victimes sont réintégrées dans la société sans faire l'objet de discrimination

Activités :

1. Suivi des cas de violation des droits de femmes : Investigation ; Soutien juridique ; Assistance aux victimes ; Plaidoyer
2. Sensibilisation : 150 Formations sur la « Prévention des discriminations dont font l'objet les victimes de violence sexuelle et sexiste » ; Forum pour des migrations sans danger
3. Réintégration : Suivi de 240 dossiers ; Evaluation dans 14 provinces

Moyens :

- Publication et distribution de brochures et livrets illustrés sur les droits des femmes et la violence conjugale - Frais de salaires et frais administratifs - Frais de formation (frais de déplacement et hébergement des intervenants, matériel de formation)

Thématique rapport d'orientation : PREVENTION ET RESOLUTION DES CONFLITS

Mots clés : CONSTRUCTION DE LA PAIX;DROITS DE L'HOMME;DROITS DE LA FEMME;DROITS DES ENFANTS

Chargé Mission : LOUIS-SERVAIS J

Date Commission : 30/11/2010

Historique de l'Initiative :

Fiche 2010:

contexte: ADHOC a été créée en 1991 pour venir en aide aux victimes d'atteintes aux droits de l'homme et pour amener les coupables à faire face à la justice. ADHOC est la première et la plus importante structure cambodgienne de défense des droits de l'homme. Sur les 4 dernières années, les équipes d'ADHOC ont défendu plus de 8000 victimes. L'association a été pionnière dans la défense des droits politiques et civils des personnes ainsi que des droits sociaux, économiques et culturels et la lutte contre la violation des droits de l'homme (trafic d'êtres humains, droits des minorités ethniques, etc). ADHOC a aussi participé à la mise en place du tribunal international pour juger les chefs des khmers rouges. L'un des atouts d'ADHOC est sa proximité avec les populations grâce à un réseau de bureaux locaux (dans toutes les provinces) et de volontaires répartis dans chaque district (352 personnes au total). Grâce notamment au soutien du CCFD, ADHOC apporte des formations régulières à ces volontaires qui assurent ensuite le rôle de relais locaux auprès des victimes ainsi qu'aux membres du bureau central pour qu'ils finissent des études supérieures en droit (10 membres de ADHOC ont ainsi obtenu leur maîtrise de droit).

Dès 1995, ADHOC a accordé une attention particulière à la violence contre les femmes et les enfants et depuis 2002 le CCFD apporte son soutien à un projet permettant la sensibilisation des populations (hommes et femmes) dans un but de prévention et d'appui aux victimes. En 2007, ADHOC a recensé 1205 cas de violations et de violence contre les femmes et les enfants, (violence conjugale, viol et exploitation sexuelle). ADHOC est persuadée que la violence contre les femmes et les enfants n'est pas seulement une menace sur l'individu, mais aussi sur la société dans son ensemble. Elle est donc déterminée à combattre les violences en général, la violence conjugale et le viol en particulier, et à fournir une assistance légale aux victimes de ces abus.

Bénéficiaires - Environ 250 victimes seront accueillies et soutenues par ADHOC dans le cadre de ce projet. Un accent tout particulier est mis sur la lutte contre la discrimination dont ces victimes font l'objet et leur réintégration dans la société. Ainsi, 4500 personnes bénéficieront de formations sur la prévention des discriminations. Environ 50 personnes bénéficieront de mesures particulières de réintégration, pour démarrer une nouvelle vie.

- Les 20 000 bénéficiaires indirects sont les familles des victimes ainsi que leurs communautés qui apprennent et acquièrent une connaissance approfondie des droits des femmes, de l'égalité hommes-femmes, des différentes formes de violence et des moyens de lutter contre les violations.

- 352 militants des droits de l'homme (dont 70 femmes) seront formés dans 22 provinces afin d'être en capacité d'appuyer les victimes

Objectifs L'objectif général du projet est de combattre les violences faites aux femmes et aux enfants et de les protéger contre toutes formes de discrimination, dans l'ensemble des provinces du Cambodge.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants: - Lutter contre la culture d'impunité dont bénéficient les auteurs de violence domestique, viol et trafic - Sensibiliser les communautés ainsi que les autorités locales aux droits des femmes et à une plus grande application de la législation nationale relative à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW - 1979) - Donner aux victimes et aux femmes exposées à la violence (violence domestique, viol et trafic) un plus large accès à des mesures adéquates de protection et à des services légaux et d'assistance d'urgence - Assurer la réintégration des victimes dans la société et prévenir la discrimination dont elles font l'objet.

Activités - Suivi, investigation et intervention sur les cas de violence domestique, de viols et de trafics - 45 séances de sensibilisation dans les provinces rurales du Cambodge auprès de 4'500 personnes sur les formes de discrimination dont les femmes font l'objet - 1 500 affiches sur la discrimination, 1 500 exemplaires de la convention CEDAW, 1 500 exemplaires d'un livret illustré sur la réintégration, ainsi que 1 500 curriculums de formation, seront distribués gratuitement aux participants des formations et aux groupes intéressés - évaluation annuelle

Résultats A court terme : - Les victimes de violence domestique, viol et trafic sont libérées et envoyées dans leur village d'origine, dans un foyer ou dans un centre de formation professionnelle.

- Les victimes reçoivent une assistance légale, une aide d'urgence, des conseils, une aide médicale, une aide matérielle, en collaboration avec nos partenaires.

- La réintégration des victimes dans leurs communautés fait l'objet d'un suivi particulier.

- Les autorités locales et tous les acteurs concernés unissent leurs efforts pour poursuivre les coupables en justice.

A moyen terme : - Les citoyens, et en particulier les femmes, connaissent mieux leurs droits, les causes et impacts de la violence domestique, des viols et des trafics

Moyens - Publication et distribution de brochures et livrets illustrés sur les droits des femmes et la violence conjugale
- Frais de salaires et frais administratifs - Frais de formation (frais de déplacement et hébergement des intervenants, matériel de formation)

Fiche 2009 : **Bénéficiaires** : - 19 200 participants directs (populations rurales et membres des autorités locales) dans les 22 provinces (parmi les 24 que compte le Cambodge) bénéficieront de 192 séances de sensibilisation sur les droits des femmes et des enfants - 352 militants des droits de l'homme (dont 70 femmes) seront formés dans 22 provinces afin d'être en capacité d'appuyer les victimes - 15 membres de l'équipe d'ADHOC (dont 6 femmes) seront appuyés pour la poursuite de leurs études supérieures en droit afin de renforcer les capacités et l'expertise de l'association
OBJECTIFS DIRECTS - Faire connaître les droits des femmes et des enfants ainsi que la loi sur la violence conjugale (auprès des femmes comme des hommes) - Permettre aux femmes d'avoir l'accompagnement et les connaissances nécessaires pour poursuivre en justice les auteurs de viol et de violence conjugale et participer activement aux activités de la communauté et de la société (à travers le renforcement institutionnel des réseaux de base qui accompagnent ces femmes) dans 15 provinces.

- Assurer que les victimes d'atteinte aux droits de l'homme trouvent un soutien adapté et une expertise légale auprès

des personnels salariés et bénévoles de ADHOC leur permettant d'apporter une assistance légale efficace.

- Augmenter le nombre d'avocats au sein d'ADHOC et améliorer l'expertise légale de l'association et ses services aux victimes

OBJECTIFS INDIRECTS - Meilleur respect des droits des femmes et des enfants et diminution de la violence contre ces populations dans 22 provinces - Limiter l'impunité et le nombre d'atteintes aux droits de l'homme au Cambodge

Résultats : - La population rurale (hommes et femmes) sera au fait des droits de la femme, des lois pénales, des effets de la violence conjugale et du viol et des moyens de prévenir ces violences et pourra transmettre ces savoirs aux autres villageois à travers des brochures/posters distribués gratuitement